

RÉUNION DU CONSEIL

12 MARS 2018

COMPTE-RENDU SUCCINCT

L'an deux mille dix-huit le douze mars, les Membres du Conseil de la Métropole se sont réunis à Rouen, sur la convocation qui leur a été adressée le 2 mars 2018 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 18h06 sous la présidence de Frédéric SANCHEZ.

Monsieur Guy PESSIOT est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Etaient présents :

Mme ACHOURI (Saint-Pierre-lès-Elbeuf), M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay), Mme ARGELES (Rouen) jusqu'à 20h, Mme AUPIERRE (Sotteville-lès-Rouen), M. BARON (Freneuse), M. BARRE (Oissel), Mme BASSELET (Berville-sur-Seine), Mme BAUD (Saint-Aubin-Celloville), Mme BEAUFILS (Le Trait), M. BELLANGER (Mont-Saint-Aignan) jusqu'à 20h10, Mme BERGES (Bois-Guillaume), M. BEREGOVOY (Rouen) à partir de 19h18 et jusqu'à 19h55, M. BONNATERRE (Caudebec-lès-Elbeuf), Mme BOULANGER (Canteleu), Mme BOURGET (Houpeville), M. BREUGNOT (Gouy) jusqu'à 20h11, M. BURES (Rouen), M. CALLAIS (Le Trait), Mme CANDOTTO CARNIEL (Hénouville) jusqu'à 20h12, Mme CANU (Saint-Pierre-de-Varengeville), Mme CARPENTIER (Le Mesnil-Esnard), M. CHABERT (Rouen), Mme CHESNET-LABERGÈRE (Bonsecours) jusqu'à 20h35, Mme COUSIN (Caudebec-lès-Elbeuf), M. CROCHEMORE (Epinay-sur-Duclair), M. DARDANNE (Sotteville-lès-Rouen), Mme DEL SOLE (Yainville), M. DELALANDRE (Duclair) à partir de 19h05, Mme DELAMARE (Petit-Quevilly) à partir de 18h10, M. DELESTRE (Petit-Quevilly), M. DEMAZURE (La Neuville-Chant-d'Oisel) à partir de 18h31, Mme DESCHAMPS (Rouen) jusqu'à 19h56, M. DUBOC (Rouen) jusqu'à 20h22, Mme DUBOIS (Grand-Quevilly) à partir de 18h07 et jusqu'à 20h35, M. DUCABLE (Isneauville), M. DUPRAY (Grand-Couronne) jusqu'à 20h12, Mme EL KHILI (Rouen), Mme FLAVIGNY (Mont-Saint-Aignan), M. FONTAINE D. (Saint-Etienne-du-Rouvray) à partir de 18h35, M. FONTAINE M. (Grand-Couronne), Mme FOURNIER (Oissel), M. FROUIN (Petit-Quevilly) à partir de 18h10, M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen) jusqu'à 20h35, Mme GAYET (Grand-Quevilly), M. GERVAISE (Rouen), M. GLARAN (Canteleu), Mme GOUJON (Petit-Quevilly) à partir de 18h10, M. GOURY (Elbeuf), M. GRELAUD (Bonsecours), M. GRENIER (Le Houlme), Mme GUGUIN (Bois-Guillaume), M. GUILLIOT (Ymare), Mme GUILLOTIN (Elbeuf), Mme HARAUX-DORMESNIL (Montmain), M. HEBERT E. (Val-de-la-Haye), Mme HEBERT S. (Mont-Saint-Aignan), Mme HECTOR (Rouen), M. JOUENNE (Sahurs), Mme KLEIN (Rouen), M. LABBE (Rouen), Mme LAHARY (Rouen) à partir de 18h32, Mme LALLIER (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. LAMIRAY (Maromme), M. LANGLOIS (Hautot-sur-Seine), Mme LE COMPTE (Bihorel), M. LE COUSIN (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. LE GALLO (Yville-sur-Seine), M. LE NOE (Caudebec-lès-

Elbeuf), M. LECERF (Darnétal), M. LEROY (Franqueville-Saint-Pierre) à partir de 18h26 et jusqu'à 19h45, M. LETAILLEUR (Petit-Couronne), Mme LEUMAIRE (Malaunay), M. LEVILLAIN (Tourville-là-Rivière), Mme MARRE (Rouen) à partir de 18h18, M. MARTINE (Malaunay), M. MARTOT (Rouen) à partir de 19h18, M. MARUITTE (Déville-lès-Rouen), M. MARUT (Grand-Quevilly), M. MASSARDIER (Mont-Saint-Aignan), M. MASSION (Grand-Quevilly), M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf), M. MERABET (Elbeuf), M. MEYER (Sotteville-sous-le-Val), Mme M'FOUTOU (Notre-Dame-de-Bondeville), M. OBIN (Petit-Quevilly), M. OVIDE (Cléon), Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen) à partir de 18h52, M. PENNELLE (Rouen), M. PESQUET (Quevreville-la-Poterie), M. PESSIOT (Rouen), M. PETIT (Quevillon), Mme PIGNAT (Saint-Jacques-sur-Darnétal) jusqu'à 20h, Mme PLATE (Grand-Quevilly) à partir de 18h07 et jusqu'à 20h35, Mme RAMBAUD (Rouen), M. RANDON (Petit-Couronne), M. RENARD (Bois-Guillaume), M. ROBERT (Rouen), M. ROGER (Bardouville), M. ROUSSEL (Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen), Mme ROUX (Rouen), M. SAINT (Saint-Martin-de-Boscherville), M. SANCHEZ E. (Saint-Martin-du-Vivier), M. SANCHEZ F. (Petit-Quevilly), Mme SANTO (Roncherolles-sur-le-Vivier), M. SIMON (Sainte-Marguerite-sur-Duclair), M. PRIMONT (Rouen), M. TEMPERTON (La Bouille), M. THORY (Le Mesnil-Esnard), Mme TIERCELIN (Boos), Mme TOCQUEVILLE (Saint-Pierre-de-Manneville), Mme TOUTAIN (Elbeuf), M. VAN-HUFFEL (Maromme) jusqu'à 20h15, M. VON LENNEP (Amfreville-là-Mivoie).

Etaient représentés :

Mme AUZOU (Saint-Etienne-du-Rouvray) par M. FONTAINE à partir de 18h35, M. BACHELAY (Grand-Quevilly) par M. MASSION, Mme BALLUET (Rouen) par Mme RAMBAUD, Mme BENDJEBARA-BLAIS (Saint-Aubin-lès-Elbeuf) par M. HEBERT, Mme BETOUS (Franqueville-Saint-Pierre) par M. LEROY à partir de 18h26 et jusqu'à 19h45, M. BOURGUIGNON (Sotteville-lès-Rouen) par M. PESQUET, M. BREUGNOT (Gouy) par M. ROUSSEL à partir de 20h11, Mme BUREL F. (Saint-Etienne-du-Rouvray) par Mme LALLIER, Mme BUREL M. (Cléon) par M. OVIDE, M. CHARTIER (Rouen) par M. LABBE, Mme CHESNET-LABERGERE (Bonsecours) par M. LE GALLO à partir de 20h35, M. COLASSE (Mont-Saint-Aignan) par Mme SANTO, M. CORMAND (Canteleu) par Mme EL KHILI, M. COULOMBEL (Elbeuf) par M. DUPRAY jusqu'à 20h12, M. CRESSY (Sotteville-lès-Rouen) par M. DARDANNE, Mme DELOIGNON (Déville-lès-Rouen) par M. MARUITTE, M. DESANGLOIS (Saint-Pierre-lès-Elbeuf) par Mme GUILLOTIN, Mme DESCHAMPS (Rouen) par M. CHABERT à partir de 19h56, Mme DIALLO (Petit-Couronne) par Mme PLATE à partir de 18h07 et jusqu'à 20h35, Mme DUBOIS (Grand-Quevilly) par M. MARUT à partir de 20h35, M. DUCHESNE (Orival) par M. BARON, M. DUPRAY (Grand-Couronne) par M. DELESTRE à partir de 20h12, M. FOUCAUD (Oissel) par M. BARRE, M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen) par M. BONNATERRE à partir de 20h35, M. HOUBRON (Bihorel) par Mme LE COMPTE, Mme KREBILL (Canteleu) par M. GLARAN, M. LAUREAU (Bois-Guillaume) par M. RENARD, M. LECOUTEUX (Belbeuf) par M. THORY, Mme LEFEBVRE-LEMARCHAND (Le Mesnil-sous-Jumièges) par Mme DEL SOLE, M. LESIEUR (Sotteville-lès-Rouen) par Mme AUPIERRE, Mme MASURIER (Maromme) par M. VAN HUFFEL jusqu'à 20h15, M. MERLE (Notre-Dame-de-Bondeville) par Mme M'FOUTOU, Mme MILLET (Rouen) par Mme DELAMARE à partir de 18h10, M. MOREAU (Rouen) par M. DUBOC jusqu'à 20h22, M. MOURET (Rouen) par M. PESSIOT, M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray) par M. LEVILLAIN, Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen) par Mme BOULANGER jusqu'à 18h52, M. PHILIPPE (Darnétal) par M. VON LENNEP, Mme PIGNAT (Saint-Jacques-sur-Darnétal) par M. ANQUETIN à partir de 20h, Mme PLATE (Grand-Quevilly) par Mme GOUJON à partir de 20h35, Mme THELLIER (Sotteville-lès-Rouen) par M. MASSON, M. VAN-HUFFEL (Maromme) par M. LAMIRAY à partir de 20h15, M. WULFRANC (Saint-Etienne-du-Rouvray) par M. LE COUSIN.

Etaient absents :

Mme BARRIS (Grand-Couronne), M. DEBREY (Fontaine-sous-Préaux), M. DUPONT (Jumièges), M. GARCIA (Saint-Léger-du-Bourg-Denis), Mme GROULT (Darnétal), M. HIS (Saint-Paër), M. JAOUEN (La Londe), M. LEFEBVRE (Anneville-Ambourville), Mme SLIMANI (Rouen), Mme TAILLANDIER (Moulineaux).

Procès-verbal

*** Procès-verbaux - Procès-verbal du Conseil du 6 Novembre 2017 (DELIBERATION N° C2018_0093)**

Le procès-verbal du Conseil du 6 novembre 2017 a été adopté.

Organisation générale

*** Organisation générale - Délégation au Président (DELIBERATION N° C2018_0094)**

Il a été procédé à quelques ajustements dans la délégation de pouvoirs au Président (elles figurent en gras dans la délibération).

Adoptée.

Développement et attractivité

*** Développement et attractivité - Actions de développement économique - Marché d'Intérêt National (MIN) de Rouen - Avenant n° 8 au contrat de concession conclu avec la Société d'Economie Mixte (SEM) pour la construction et l'exploitation du MIN : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2018_0095)**

Les termes de l'avenant n° 8 au contrat de concession conclu le 20 décembre 1966 avec la Société d'Economie Mixte (SEM) pour la construction et l'exploitation du MIN, ont été approuvés.

Monsieur le Président ou son représentant a été habilité à signer ledit avenant.

Adoptée.

*** Développement et attractivité - Actions de développement économique - ZAC du Halage - Dossier de réalisation : approbation - Programme des équipements publics et projet de programme global des constructions : approbation - Modalités prévisionnelles de financement : approbation (DELIBERATION N° C2018_0096)**

Le dossier de réalisation de la ZAC du Halage, établi conformément à l'article R311-7 du Code de l'Urbanisme et qui concerne notamment les modalités prévisionnelles de financement précisées au dossier de réalisation ainsi que leur plan de financement, ont été approuvés.

Le programme des équipements publics et le projet de programme global des constructions tels que détaillés au dossier de réalisation, ainsi que leur financement ont été approuvés.

Adoptée.

*** Développement et attractivité - Actions de développement économique - Règlement d'aides relatif aux manifestations, colloques et événements : approbation (DELIBERATION N° C2018_0097)**

Le règlement d'aides relatif aux manifestations, colloques et événements à caractère économique a été approuvé.

Adoptée.

*** Développement et attractivité - Solidarité - Santé et actions sociales - Fonds d'Aides aux Jeunes (FAJ) - Modification du règlement intérieur : approbation (DELIBERATION N° C2018_0098)**

Les termes du règlement intérieur du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) ont été approuvés.

Adoptée (Abstention : 6 voix).

*** Développement et attractivité - Solidarité - Participation et citoyenneté - Appel à projets « initiatives citoyennes » 2018 : création - Règlement de l'appel à projets 2018 : approbation - Convention à intervenir avec les porteurs de projet : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2018_0099)**

Monsieur le Président a été autorisé à lancer l'appel à projets « initiatives citoyennes » 2018 ouvert aux citoyennes et citoyens portant des projets permettant de contribuer aux objectifs de transition écologique de la Métropole Rouen Normandie dans le cadre de la démarche « COP 21 locale ».

Le règlement de l'appel à projets « initiatives citoyennes » et les termes de la convention-type telle qu'établie dans le document annexé à la délibération, ont été approuvés.

Monsieur le Président a été habilité à signer les conventions, sur la base du modèle-type approuvé à intervenir avec chaque porteur de projets éligible au financement complémentaire de la Métropole Rouen Normandie.

Adoptée.

*** Développement et attractivité – Solidarité - Lutte contre les discriminations- Avenant à la convention constitutive du Conseil Départemental d'Accès au Droit de Seine-Maritime (CDAD76) : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2018_0100)**

Les termes de l'avenant à la convention constitutive du Conseil Départemental d'Accès au Droit de Seine-Maritime (CDAD76) ont été approuvés, tels qu'adoptés par l'Assemblée Générale le 21 décembre 2017

Monsieur le Président a été habilité à signer l'avenant à la nouvelle convention constitutive du GIP du CDAD de Seine Maritime.

Adoptée.

*** Développement et attractivité - Tourisme - Commune de Rouen - Port de Plaisance Bassin Saint Gervais - Modification des tarifs applicables au 1er avril 2018 : approbation (DELIBERATION N° C2018_0101)**

Les tarifs de l'espace terrestre et de l'espace nautique du Port de Plaisance du Bassin Saint-Gervais, joints en annexe 1 et 2 de la délibération et proposant une évolution de 2 % arrondie à l'euro supérieur, ont été approuvés.

Ils seront applicables à compter du 1er avril 2018.

Le tarif pour un badge supplémentaire d'entrée sur le port de plaisance a été fixé à 15€.

Pour les 5 emplacements créés pour le stationnement des campings-cars, le tarif a été fixé à 12€ ; ce tarif correspondant à un forfait de stationnement et de service pour un emplacement et pour une nuit, la durée du séjour ne pouvant dépasser 3 nuits.

Adoptée.

Urbanisme et habitat

*** Urbanisme et habitat - Urbanisme - Commune de La Bouille - Révision du Plan Local d'Urbanisme - Elaboration du Plan Local d'Urbanisme : approbation (DELIBERATION N° C2018_0110)**

Le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Bouille a été approuvé.

Adoptée.

*** Urbanisme et habitat - Urbanisme - Commune de Moulineaux - Révision du Plan Local d'Urbanisme - Elaboration du Plan Local d'Urbanisme : approbation (DELIBERATION N° C2018_0111)**

Le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Moulineaux a été approuvé.

Adoptée (Contre : 6 voix).

*** Urbanisme et habitat - Urbanisme - Communes de La Bouille - Moulineaux et Roncherolles-sur-le-Vivier - Modification du périmètre du Droit de Prémption Urbain (DPU) : approbation (DELIBERATION N° C2018_0109)**

La modification du périmètre du Droit de Prémption Urbain des communes de La Bouille, Moulineaux et Roncherolles-sur-le-Vivier a été approuvée, comme suit :

- La Bouille : DPU sur la zone UA du PLU,
- Moulineaux : DPU sur l'ensemble des zones U du PLU,
- Roncherolles-sur-le-Vivier : DPU sur l'ensemble des zones U et AU du PLU.

Le périmètre du Droit de Prémption Urbain (DPU) s'établit en conséquence tel que décrit dans les annexes jointes à la délibération.

Adoptée.

*** Urbanisme et habitat - Urbanisme - Commune de Saint-Jacques-sur-Darnétal - Modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme - Bilan de la mise à disposition du public : approbation (DELIBERATION N° C2018_0112)**

Le bilan de la mise à disposition du public et le projet de modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Jacques-sur-Darnétal, ont été approuvés.

Adoptée.

*** Urbanisme et habitat - Urbanisme - Commune de Yainville - Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal par déclaration de projet Le Trait / Yainville - Prescription et modalités d'enquête publique (DELIBERATION N° C2018_0113)**

La procédure de mise en compatibilité du PLUi des communes du Trait / Yainville a été prescrite par déclaration de projet pour permettre le projet d'extension de l'ESSOR, Association œuvrant pour les personnes handicapées.

L'organisation d'une réunion d'examen conjoint, pour présenter le projet avec les personnes publiques associées mentionnées au I et III de l'article L 121-4 et pour en dresser procès-verbal, a été approuvée.

Le lancement d'une enquête publique pour présenter le projet à la population et recueillir leurs remarques dans les registres prévus à cet effet et/ou lors des permanences qui seront tenues par un commissaire-enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de Rouen, a été approuvé.

L'imputation au budget métropolitain des crédits nécessaires au financement des dépenses liées à cette procédure, a été approuvée.

La présente délibération sera notifiée à Madame la Préfète et aux services de l'État, au Président de la Région Normandie, au Président du Département de Seine-Maritime, au Président de la Métropole Rouen Normandie, à laquelle appartient la commune et qui porte le schéma de cohérence territoriale (SCOT), aux représentants des chambres consulaires (chambres des métiers, de commerce et d'industrie, d'agriculture) et aux maires des communes limitrophes.

Monsieur le Président (ou son représentant) a été autorisé à solliciter l'avis de l'Autorité Environnementale sur le projet.

Monsieur le Président ou son représentant a été habilité à mener la procédure de mise en compatibilité portant déclaration de projet du PLUi du Trait / Yainville et ses différentes étapes dans les conditions prévues, notamment par les articles L. 153-52 à L. 153-59, R. 153-15 à 17 du Code de l'Urbanisme.

Adoptée.

Espaces publics, aménagement et mobilité

*** Espaces publics, aménagement et mobilité - Espaces publics - Stationnement- SPL Rouen Normandie Stationnement - Désignation d'un représentant (DELIBERATION N° C2018_0114)**

Monsieur Jean-Loup GERVAISE a été désigné en qualité de représentant de la Métropole Rouen Normandie au sein du Conseil d'Administration de la SPL Rouen Normandie Stationnement, à compter de la réunion du plus prochain Conseil d'Administration de la SPL, avec la faculté d'accepter toute fonction dans ce cadre et de présenter la candidature de la Métropole à la Présidence de la SPL.

Adoptée.

Développement et attractivité

*** Développement et attractivité - Equipements culturels – Musées - Acquisition d'un service à thé royal pour la Réunion des Musées Métropolitains : autorisation (DELIBERATION N° C2018_0102)**

L'acquisition par la Métropole Rouen Normandie d'un service à thé en porcelaine de Sèvres de provenance royale pour les collections du musée des Beaux-Arts, d'un montant de 375 000€ TTC, a été approuvée.

Adoptée.

*** Développement et attractivité - Actions culturelles - GIP Normandie Impressionniste - Modification de la convention constitutive : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2018_0103)**

La convention constitutive consolidée du groupement d'intérêt public (GIP) Normandie Impressionniste, a été approuvée.

Monsieur le Président a été habilité à signer ladite convention.

Adoptée.

*** Développement et attractivité - Equipements culturels - Ecole Supérieure d'Art et de Design Le Havre-Rouen (ESADHaR) - Définition de l'intérêt métropolitain - Engagement de la procédure d'intégration de la Métropole au sein de l'EPCC ESADHaR : autorisation (DELIBERATION N° C2018_0104)**

L'Ecole Supérieure d'Art et de Design Le Havre-Rouen (ESADHaR) a été déclarée d'intérêt métropolitain, à compter du 1er avril 2018.

L'engagement de la procédure d'intégration de la Métropole Rouen Normandie au sein de l'EPCC ESADHaR, a été approuvé.

Adoptée, à la majorité qualifiée des membres du Conseil (Pour : 130 voix – Contre : 6 voix – Abstention : 8 voix).

*** Développement et attractivité - Equipements culturels - Théâtre des Arts - Définition de l'intérêt métropolitain - Engagement de la procédure d'intégration de la Métropole au sein de l'EPCC Opéra de Rouen Normandie en tant que membre fondateur : autorisation (DELIBERATION N° C2018_0105)**

L'équipement culturel Théâtre des Arts, qui accueille les activités de l'Opéra, a été déclaré d'intérêt métropolitain, à compter du 1er avril 2018.

Adoptée, à la majorité qualifiée des membres du Conseil (Pour : 130 voix – Contre : 6 voix – Abstention : 8 voix).

La sollicitation de la substitution de la Ville de Rouen par la Métropole Rouen Normandie au sein de l'EPCC Opéra de Rouen, a été approuvée.

Adoptée.

*** Développement et attractivité - Equipements sportifs - Patinoire olympique de l'Île Lacroix à Rouen - Déclaration d'intérêt métropolitain (DELIBERATION N° C2018_0106)**

La patinoire olympique de l'île Lacroix à Rouen a été déclarée d'intérêt métropolitain, à compter du 16 mai 2018.

La conclusion avec la Ville de Rouen, d'une convention la plus adaptée à la continuité du service et avant la prise d'effet de cet intérêt métropolitain, a été approuvée.

Adoptée, à la majorité qualifiée des membres du Conseil (Pour : 130 voix – Contre : 3 voix – Abstention : 11 voix).

*** Développement et attractivité - Equipements sportifs - Communes de Rouen, Grand-Couronne et Mont-Saint-Aignan - Equipements nautiques majeurs - Attribution d'un fonds de concours en fonctionnement - Conventions financières à intervenir : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2018_0107)**

Sous réserve de la transmission d'une délibération concordante des communes concernées, le versement d'un fonds de concours d'un montant de 100 000 € à la Ville de Rouen, de 100 000 € à la commune de Grand-Couronne et de 50 000 € à la commune de Mont-Saint-Aignan, a été approuvé pour les années 2018, 2019 et 2020.

Ces fonds de concours sont destinés au fonctionnement de l'espace nautique du centre sportif Guy Boissière à Rouen, du Centre nautique Alex Jany à Grand-Couronne et du Centre aquatique Eurocéane à Mont-Saint-Aignan.

Les projets de convention financière triennale ont été approuvés et Monsieur le Président a été habilité à signer ces conventions à intervenir avec les communes de Rouen, Grand-Couronne et Mont-Saint-Aignan.

Adoptée.

*** Développement et attractivité - Délégation de service public pour l'exploitation du Parc des Expositions et du Palais des Sports-Kindarena - Fin de la procédure de mise en concurrence : approbation (DELIBERATION N° C2018_0108)**

Il a été décidé de mettre fin à la délégation de service public pour l'exploitation du Parc des Expositions et du Palais des Sports.

Adoptée.

Espaces publics, aménagement et mobilité

*** Espaces publics, aménagement et mobilité - Espaces publics – Voirie - Fixation des tarifs métropolitains pour la création de surbaissés de trottoirs applicables au 1er avril 2018 (DELIBERATION N° C2018_0115)**

Le tarif de 108,12 € le m² pour la réalisation de surbaissés de trottoirs a été approuvé. Il sera applicable à compter du 1er avril 2018.

Adoptée.

*** Espaces publics, aménagement et mobilité - Mobilité durable - Programmes d'Investissements d'Avenir (PIA 3) - Territoires d'Innovation de Grande Ambition (TIGA) - Convention à intervenir avec la Caisse des Dépôts et Consignations : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2018_0116)**

La participation financière de la Métropole Rouen Normandie aux Programmes d'Investissements d'Avenir (PIA 3) - Territoires d'Innovation de Grande Ambition (TIGA), a été approuvée à hauteur de 400 000 €.

Le projet de convention à intervenir avec la Caisse des Dépôts et Consignations a été approuvé.

Monsieur le Président a été habilité à signer ladite convention.

Adoptée.

*** Espaces publics, aménagement et mobilité - Mobilité durable - Service expérimental de mobilité électrique autonome à la demande sur voie ouverte Rouen Normandy Autonomous Lab - Demande de subventions - Convention de financement à intervenir avec la Région Normandie : autorisation de signature - Plan de financement : adoption (DELIBERATION N° C2018_0117)**

Le plan de financement prévisionnel du Service expérimental de mobilité électrique autonome à la demande sur voie ouverte Rouen Normandy Autonomous Lab d'un montant total de 3 239 000 € HT dont 2 116 005 € HT à la charge de la Métropole, a été approuvé.

Monsieur le Président a été habilité à solliciter les subventions correspondantes et à signer la convention à intervenir avec la Région Normandie ainsi que tout document nécessaire à l'attribution de la subvention.

Adoptée.

Services publics aux usagers

*** Services publics aux usagers - Assainissement et Eau – Eau - Contrat de délégation du service public d'eau potable - Avenant n° 5 au contrat conclu avec SADE Exploitations de Normandie sur le territoire des communes de Hénouville le bas, Quevillon et Saint-Martin-de-Boscherville : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2018_0118)**

Les dispositions de l'avenant n° 5 au contrat de délégation du service Eau sur les communes de Hénouville (le bas), Quevillon et Saint-Martin-de-Boscherville, ont été adoptées.

Monsieur le Président a été habilité à signer ledit avenant.

Adoptée.

*** Services publics aux usagers - Assainissement et Eau – Eau - Protection de la ressource - Restauration de la qualité de l'eau des sources du Robec - Modalités d'attribution et de versement d'une aide aux exploitations volontaires pour la réalisation de zones tampon : approbation - Convention-type à intervenir avec les agriculteurs : autorisation de signature - Demande de subventions : autorisation (DELIBERATION N° C2018_0119)**

Les modalités d'attribution et de versement d'une aide aux exploitants volontaires pour la mise en place et l'entretien de zones tampons visant à protéger la ressource en eau, telles que définies dans la convention-type jointe à la délibération, ont été approuvées ainsi que les termes de la convention-type.

Le montant total des aides sur 3 années est estimé à 12 000 € HT et pour l'année 2018, environ 30 % des travaux seront programmés pour un montant estimé à 3 600 € HT.

Monsieur le Président a été habilité à signer les conventions avec les agriculteurs volontaires et à solliciter les subventions auxquelles la Métropole Rouen Normandie peut prétendre, notamment auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Adoptée.

*** Services publics aux usagers - Assainissement et Eau – Eau - GEMAPI - Prévention des inondations - Projet de Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention du territoire Rouen-Louviers-Austreberthe : approbation - Demande de labellisation du projet de PAPI d'intention du territoire Rouen-Louviers-Austreberthe : autorisation - Demande de subventions : autorisation (DELIBERATION N° C2018_0120)**

Le projet de Programme d'Actions de Prévention des Inondation (PAPI) d'intention du territoire Rouen-Louviers-Austreberthe, a été approuvé ainsi que l'engagement de la Métropole Rouen Normandie de poursuivre l'animation engagée pour l'élaboration du programme de sa mise en œuvre.

Monsieur le Président a été habilité à solliciter la labellisation du projet de PAPI d'intention du territoire Rouen-Louviers-Austreberthe auprès des instances compétentes et à solliciter les aides financières relatives à l'animation du PAPI d'intention.

Monsieur le Président a été habilité à signer tous documents nécessaires à la labellisation et à l'attribution de ces aides.

Adoptée.

*** Services publics aux usagers - Distribution d'électricité - Reversement de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité aux communes de 2 000 habitants et moins : approbation - Convention-type à intervenir avec les communes : approbation et autorisation de signature (DELIBERATION N° C2018_0121)**

Sous réserve de délibérations concordantes des communes concernées, le reversement, aux communes de 2 000 habitants et moins, de 98 % du produit de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE), perçue sur leurs territoires a été approuvé.

Les termes de la convention-type de reversement de la TCCFE à intervenir avec chaque commune concernée et reprenant les modalités déterminées le 20 novembre 2017, ont été approuvés.

Monsieur le Président a été habilité à signer ladite convention avec les communes de 2 000 habitants et moins.

Adoptée.

*** Services publics aux usagers - Distribution de gaz - Comptes Rendus Annuels de Concession 2016 de GRDF et PRIMAGAZ (DELIBERATION N° C2018_0122)**

Le Conseil métropolitain a pris acte des Comptes Rendus Annuels de Concession 2016 de GRDF et de PRIMAGAZ pour la distribution publique de gaz, sur 59 Communes de la Métropole desservies par un réseau public.

Adoptée.

*** Services publics aux usagers - Environnement - Candidature à l'appel à projets régional "Patrimoine naturel 2017-2018" : autorisation - Plan de financement prévisionnel 2018-2020 : adoption (DELIBERATION N° C2018_0123)**

Monsieur le Président a été autorisé à candidater à l'appel à projets « Patrimoine naturel 2017/2018 » de la Région Normandie.

Le plan de financement prévisionnel établi pour la période 2018-2020 pour un montant total de 468 000€ dont 84 000€ en investissement et 50 400€ en fonctionnement à la charge de la Métropole, a été approuvé et Monsieur le Président a été habilité à accomplir toutes les démarches et à signer tous documents nécessaires à l'instruction de ladite demande et à sa régularisation.

Adoptée.

*** Services publics aux usagers - Environnement - Transition énergétique- Plan de financement prévisionnel EIE 2018-2020 : adoption - Demande de subvention : autorisation (DELIBERATION N° C2018_0124)**

Le plan de financement prévisionnel de l'Espace Info-Energie pour la période 2018-2020 d'un montant total de 803 000 € dont 467 000 € à la charge de la Métropole, a été approuvé.

L'engagement de solliciter l'inscription de crédits complémentaires au cas où les aides obtenues seraient inférieures aux aides escomptées afin de garantir l'exécution du projet, a été pris.

Monsieur le Président a été autorisé à solliciter toutes les subventions relatives au financement de l'Espace Info-Énergie de la Métropole et à signer les conventions et tout acte à intervenir.

Adoptée.

*** Services publics aux usagers - Gestion funéraire - Suivi des délégations de service public - Crématoriums de la Métropole - Choix du mode de gestion (DELIBERATION N° C2018_0125)**

Le principe d'une délégation de service public pour l'exploitation des crématoriums de la Métropole Rouen Normandie, a été approuvé.

Le lancement de la procédure de désignation du délégataire conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, a été autorisé.

Monsieur le Président ou son représentant a été habilité à signer tous les documents nécessaires dans le cadre de la mise en œuvre de cette procédure.

Adoptée.

*** Services publics aux usagers - Valorisation des espaces forestiers - Œuvres Monumentales en forêts - Appel à candidatures : autorisation - Désignation des membres du comité de sélection des œuvres (DELIBERATION N° C2018_0126)**

Le lancement d'un appel à candidatures artistiques pour la création d'œuvres monumentales en forêt domaniale «verte», a été approuvé ainsi que le règlement de l'appel à candidatures.

La mise en place et la composition d'un comité de sélection des œuvres chargé d'apprécier l'intérêt des candidatures proposées, ont été approuvées.

Il est précisé que ce comité de sélection sera composé de membres qui seront désignés par arrêté du Président.

Adoptée.

Ressources et moyens

*** Ressources et moyens - Administration générale - Convention de prestations de services à intervenir avec la Ville de Rouen pour la fourniture de plantes et décors floraux ainsi que l'entretien des espaces verts attenants à certains musées de la Réunion des musées métropolitains : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2018_0127)**

La passation d'une convention de prestations de services avec la Ville de Rouen pour la fourniture de plantes et de décors floraux ainsi que l'entretien des espaces verts attenants à certains musées de la Réunion des Musées Métropolitains, a été approuvée.

Cette convention conclue pour une durée d'un an renouvelable trois fois, prendra effet à compter du 1er avril 2018 .

Monsieur le Président a été habilité à signer ladite convention de gestion.

Adoptée.

*** Ressources et moyens - Finances - Convention de services comptable et financier à intervenir avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2018_0128)**

Les termes de la convention de services comptable et financier à intervenir avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), ont été approuvés.

Monsieur le Président a été autorisé à signer ladite convention, conclue pour une durée de trois ans à compter de sa notification.

Adoptée.

*** Ressources et moyens - Finances - Contrat de métropole 2014-2021 - Mise en place d'une convention territoriale d'exercice concerté (CTEC) avec la Région Normandie et le Département de Seine-Maritime : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2018_0129)**

La convention territoriale d'exercice concerté (CTEC) à intervenir avec la Région Normandie et le Département de Seine-Maritime, a été approuvée.

Monsieur le Président a été habilité à signer ladite convention.

Adoptée.

*** Ressources et moyens - Ressources humaines - Politique d'insertion professionnelle - Recrutements dans le cadre du dispositif des contrats aidés CUI-CAE (Contrat Unique d'Insertion-Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) : autorisation (DELIBERATION N° C2018_0130)**

Monsieur le Président a été autorisé à signer les conventions et contrats de travail inhérents à des contrats uniques d'insertion sous la forme CUI-CAE à durée déterminée pour une période maximale de 2 ans (renouvellements inclus) dans la limite totale maximale de 12 contrats sur l'établissement.

Pour ces contrats uniques d'insertion conclus sous la forme CUI-CAE, une possibilité de dérogation à la durée maximale de 24 mois dans les conditions et pour les motifs détaillés dans la délibération, a été autorisée.

La rémunération de ces contrats a été fixée sur la base du taux horaire brut du salaire minimum de croissance (SMIC) en vigueur, en tenant compte de la durée hebdomadaire de travail afférente à l'emploi.

L'inscription budgétaire de la recette correspondant à l'aide de l'Etat pour chacun des contrats signés, a été autorisée.

Adoptée.

Comptes-rendus des décisions

*** Comptes-rendus des décisions - Compte-rendu des décisions du Président (DELIBERATION N° C2018_0131)**

Adoptée.

*** Comptes-rendus des décisions - Compte rendu des décisions du Bureau du 12 février 2018 (DELIBERATION N° C2018_0132)**

Adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h53.